



Donnez VOTRE AVIS sur l'avenir de l'EAU

2 CONSULTATIONS

les enjeux de l'eau & les risques d'inondation

DU 25 NOVEMBRE 2024 AU 25 MAI 2025

Pourquoi vous demander votre avis ?

Le changement climatique, les sécheresses, les inondations, la qualité de l'eau et ses effets sur notre santé, le déclin de la biodiversité... sont des sujets d'actualité qui nous concernent tous.

Pour répondre à ces défis, des politiques publiques sont mises en œuvre. Si elles s'inscrivent dans un cadre national et européen, elles doivent aussi répondre aux préoccupations grandissantes des citoyens.

Sur quoi êtes-vous consulté ?

D'ici 3 ans, les documents définissant la politique à mener dans le domaine de l'eau et des inondations seront actualisés. Il s'agit du SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) et du PGRI (plan de gestion des risques d'inondation).

Dès aujourd'hui, **vous êtes consulté sur les grands enjeux à traiter** dans ces plans de gestion, pour **identifier collectivement les réponses et leviers d'action à mobiliser**.

Qui vous consulte ?

Le comité de bassin Rhône-Méditerranée et l'Etat, responsables de l'élaboration de ces plans de gestion.

Le comité de bassin est un parlement de l'eau qui réunit des représentants des collectivités locales, des industriels, des agriculteurs, des consommateurs, des associations et de l'État, à l'échelle d'un grand bassin versant.

Le bassin Rhône-Méditerranée est le territoire sur lequel toutes les eaux s'écoulent vers le fleuve Rhône ou la mer Méditerranée.

À quoi vont servir vos avis ?

Tous vos avis seront analysés. Vos réponses aux enjeux, aux questions posées et aux leviers d'actions proposés seront prises en compte par le comité de bassin et l'Etat, pour actualiser les orientations du SDAGE et du PGRI Rhône-Méditerranée pour la période 2028-2033.

Qui peut participer et comment ?

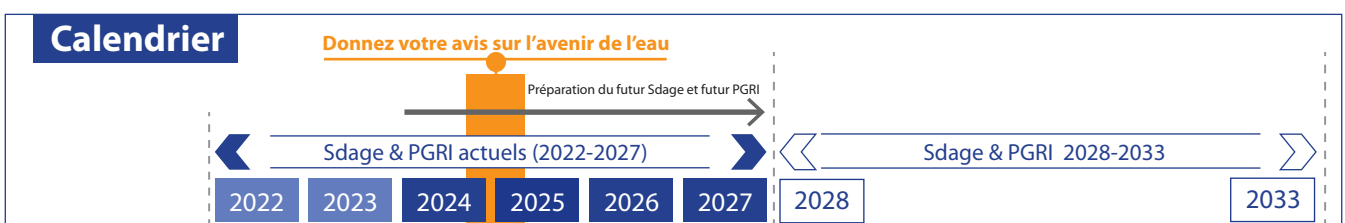
Tous les habitants du bassin Rhône-Méditerranée.

Donnez votre avis en ligne en scannant ce QR Code :



Ou à cette adresse :

www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/consultations-en-cours



Les enjeux pour la décennie à venir

Pour le bassin Rhône-Méditerranée



L'eau - Comment mieux préserver cette ressource vitale pour nos écosystèmes et nos territoires ?

Préparer l'avenir et relever les défis du changement climatique.

Intégrer tous les enjeux liés à l'eau.

Placer l'eau au cœur de l'aménagement des territoires.

Partager l'eau en préservant les écosystèmes, tous engagés pour la sobriété.

Préserver et restaurer les milieux aquatiques, notamment pour prévenir les inondations.

Lutter contre les substances toxiques, pour préserver notre santé et celle des écosystèmes.

Impliquer les citoyens.



La gestion des risques d'inondation

Réduire la vulnérabilité du bâti dans les territoires.

Développer la culture du risque de l'ensemble des acteurs et des habitants du bassin.

Intégrer les enjeux de qualité des milieux aquatiques dans les projets de gestion des risques d'inondation.

Intégrer le changement climatique dans les politiques de prévention des inondations.

Mieux prendre en compte le ruissellement dans les stratégies de prévention des inondations.

Identifions collectivement les réponses et leviers d'action à mobiliser

Entre le 25 novembre 2024 et le 25 mai 2025

EXPRIMEZ-VOUS !

www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/consultations-en-cours

